

# SYNTHÈSE DU MILLÉSIME 2019





---

# S O M M A I R E

Synthèse du

# MILLÉSIME 2019

04

CONDITIONS CLIMATIQUES DU MILLÉSIME



08

UNE SÉCHERESSE HÉTÉROGÈNE

10

BILAN PHYTOSANITAIRE

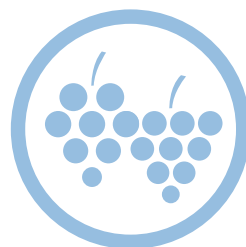


12

CYCLE VÉGÉTATIF

14

MATURITÉ



18

COMPARAISON DE MILLÉSIMES



22

CONCLUSION

23

SITUATION ÉCONOMIQUE



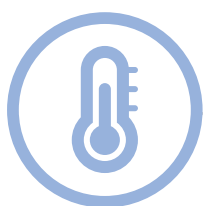
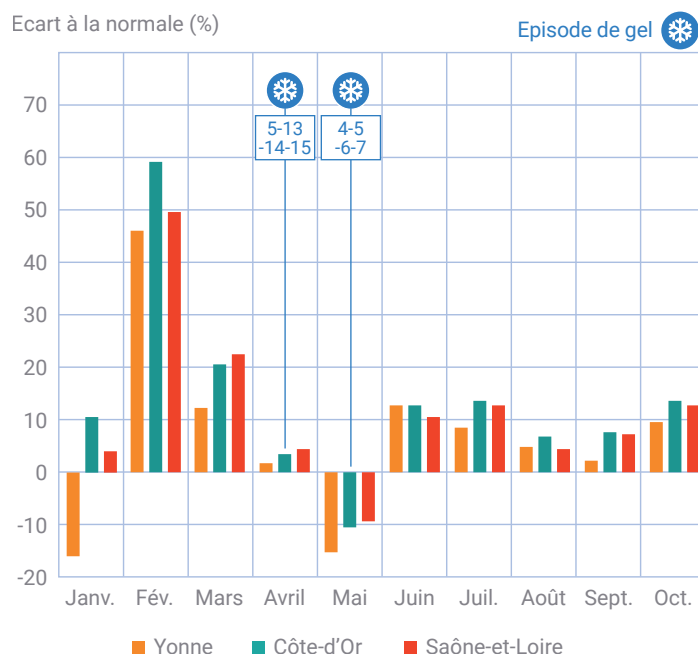
# LES CONDITIONS

# CLIMATIQUES

## DU MILLÉSIME

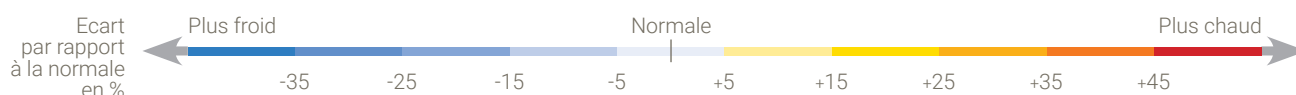
### ■ LES TEMPÉRATURES

Hormis pour le département de l'Yonne, le mois de janvier est relativement conforme aux normales saisonnières. Par contre, février brille par sa douceur (+ 2 °C en moyenne), tout comme le mois de mars, dans une moindre mesure (+ 1,4 °C en moyenne). Avril revient dans la normale, suivi par un mois de mai plus frais (- 1,7 °C en moyenne). Des épisodes de gel de printemps surviennent les 5, 13, 14 et 15 avril ainsi que du 4 au 7 mai. Celui du 5 avril provoque de nombreux dégâts dans le Sud de la Côte de Beaune, en Côte Chalonnaise et surtout dans le Mâconnais. A partir de juin, les mois suivants sont marqués par la douceur, voire la chaleur, allant de + 1 à + 2 °C selon les mois. Deux épisodes caniculaires, de courte durée, surviennent, l'un en juin (du 25 au 30), l'autre en juillet (du 21 au 26).



Températures moyennes mensuelles (°C)

|         | JAN | FEV | MARS | AVRIL | MAI  | JUIN | JUIL | AOÛT | SEPT | OCT  |
|---------|-----|-----|------|-------|------|------|------|------|------|------|
| Auxerre | 3,0 | 6,4 | 8,7  | 10,6  | 12,3 | 19,9 | 22,0 | 21,0 | 16,6 | 13,6 |
| Chablis | 2,6 | 5,5 | 8,2  | 10,5  | 12,4 | 19,9 | 22,0 | 20,8 | 16,0 | 13,1 |
| Dijon   | 2,2 | 5,3 | 8,6  | 10,4  | 12,8 | 20,1 | 23,1 | 21,4 | 17,2 | 13,2 |
| Beaune  | 2,2 | 5,5 | 8,7  | 10,5  | 12,9 | 20,0 | 22,6 | 20,8 | 17,1 | 12,7 |
| Rully   | 2,6 | 6,1 | 9,2  | 11,0  | 13,6 | 20,6 | 23,7 | 21,9 | 17,9 | 16,6 |
| Mâcon   | 2,9 | 6,1 | 9,6  | 11,3  | 13,7 | 20,6 | 23,9 | 21,5 | 17,9 | 14,0 |



Source : Climéo / Météo France

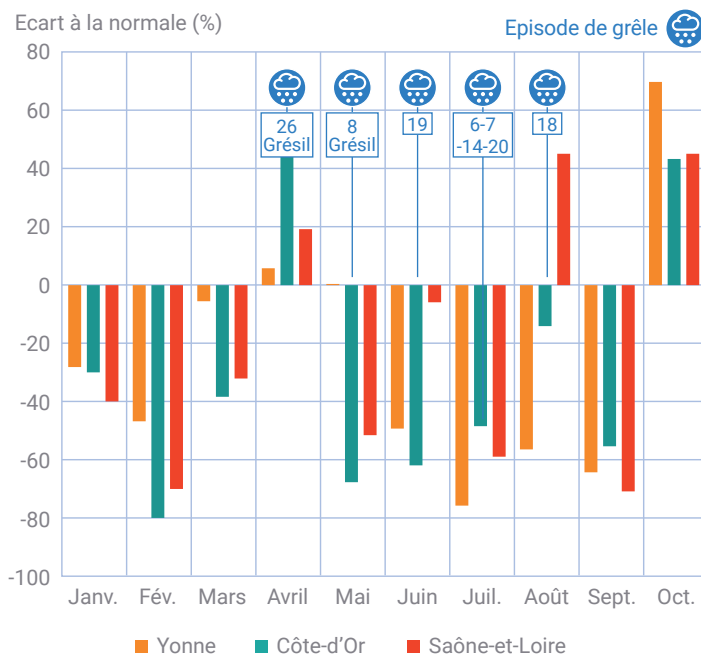


## LES PRÉCIPITATIONS

La principale caractéristique de 2019 est le déficit chronique de précipitations.

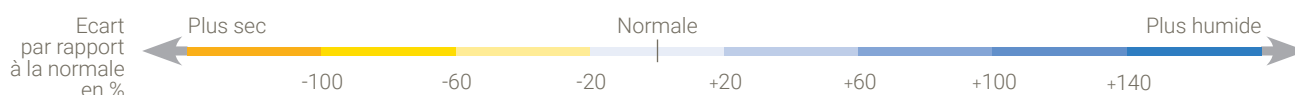
Si avril est excédentaire en Côte-d'Or et Saône-et-Loire, ainsi qu'octobre, les autres mois sont déficitaires. De gros orages en juin (51 mm le 14/6) et août dans le Sud de la Saône-et-Loire viennent gonfler les cumuls mais tout le département n'est pas ainsi arrosé de manière homogène. Il en résulte un déficit pluviométrique voisin de 30 % à la fin octobre.

Le printemps est ponctué de plusieurs orages, accompagnés de grésil, sans gros dégâts. Par contre, les orages de grêle des 6, 7, 14 et 20 juillet entraînent des dommages en Côte de Beaune ainsi qu'en Côte Chalonnaise, allant parfois jusqu'à 70 %. Un autre épisode de grêle survient le 18 août sur le secteur Tournus / Mancey, de façon très localisée mais très violente.



Cumuls mensuels de précipitations (mm)

|         | JAN | FEV | MARS | AVRIL | MAI | JUIN | JUIL | AOUT | SEPT | OCT |
|---------|-----|-----|------|-------|-----|------|------|------|------|-----|
| Auxerre | 41  | 26  | 46   | 59    | 71  | 31   | 13   | 26   | 22   | 121 |
| Chablis | 50  | 24  | 64   | 52    | 69  | 40   | 20   | 18   | 43   | 136 |
| Dijon   | 40  | 8   | 30   | 84    | 28  | 26   | 34   | 52   | 29   | 102 |
| Beaune  | 30  | 13  | 56   | 84    | 41  | 64   | 83   | 35   | 27   | 106 |
| Rully   | 35  | 10  | 36   | 70    | 34  | 43   | 37   | 40   | 41   | 105 |
| Mâcon   | 35  | 15  | 33   | 77    | 43  | 72   | 29   | 105  | 23   | 125 |



Source : Climéo / Météo France

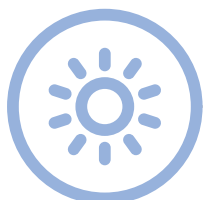
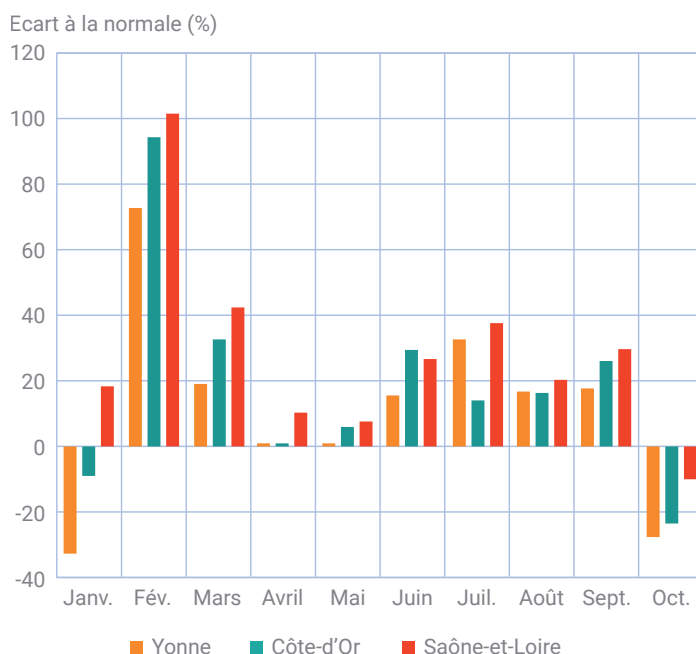
# LES CONDITIONS

# CLIMATIQUES

## DU MILLÉSIME

### ■ L'INSOLATION

L'insolation est quasiment excédentaire sur toute la campagne, à l'exception du mois de janvier pour l'Yonne et la Côte-d'Or, ainsi qu'en octobre. Sur la période janvier – octobre, l'excédent d'insolation est de 20 % en moyenne.



Insolation mensuelle (h)

|         | JAN | FEV | MARS | AVRIL | MAI | JUIN | JUIL | AOÛT | SEPT | OCT |
|---------|-----|-----|------|-------|-----|------|------|------|------|-----|
| Auxerre | 43  | 157 | 178  | 182   | 211 | 271  | 331  | 273  | 213  | 85  |
| Dijon   | 58  | 176 | 198  | 183   | 221 | 302  | 285  | 272  | 229  | 90  |
| Mâcon   | 75  | 183 | 211  | 199   | 224 | 296  | 344  | 282  | 235  | 105 |



Source : Climéo / Météo France

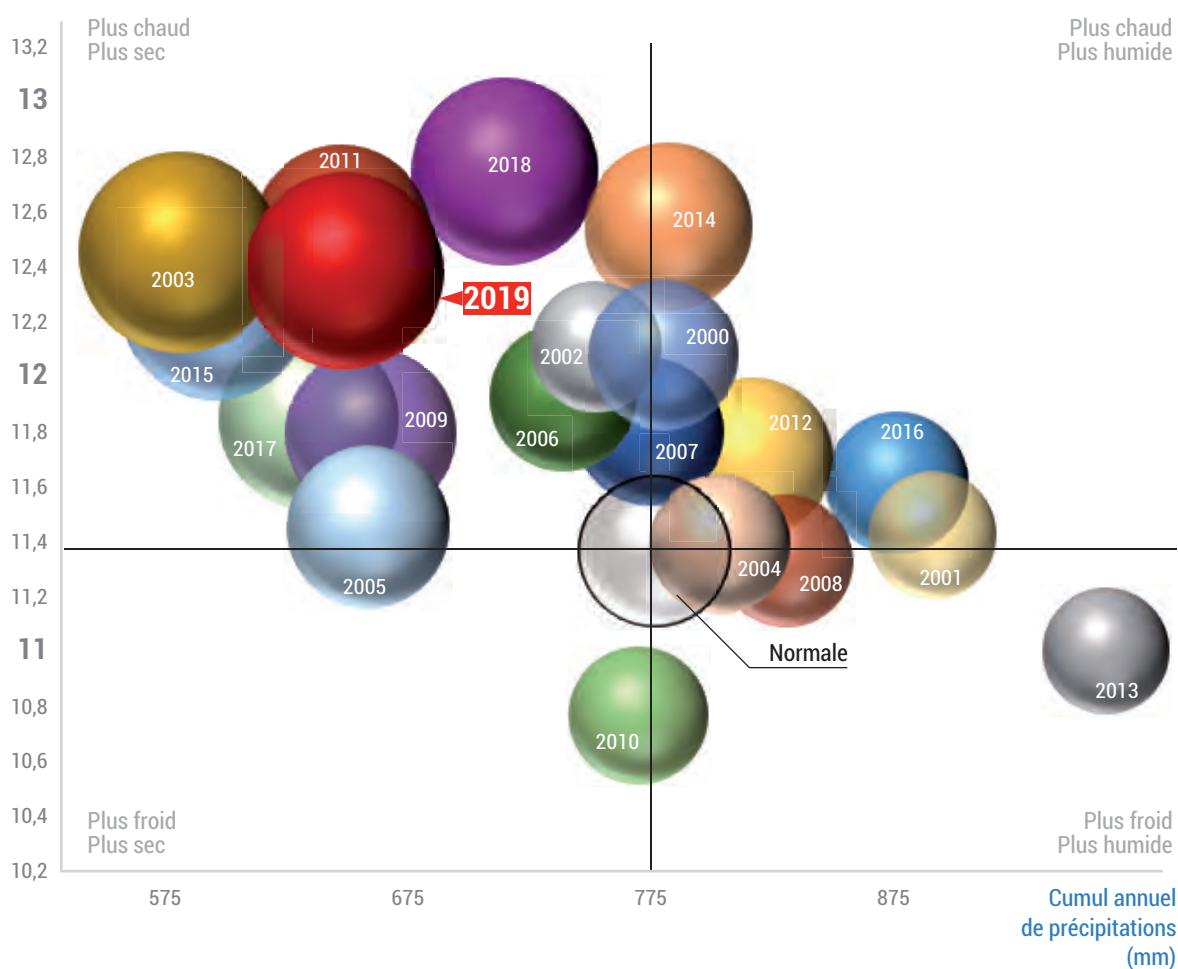


## ■ COMPARAISON MÉTÉOROLOGIQUE DES MILLÉSIMES

L'année 2019 est encore une année chaude. Sur la période végétative, elle arrive au troisième rang, après 2018 et 2003. Les moyennes annuelles de

température et insolation sont proches de celles de 2003, mais les précipitations en 2019 auront été un peu plus généreuses.

Température  
moyenne annuelle  
(°C)



La taille de la bulle est proportionnelle à l'insolation annuelle.

Source : Climéo / Météo France

# UNE SÉCHERESSE HÉTÉROGÈNE EN 2019

Après une année 2018 sèche, ensoleillée et finalement généreuse en raisins et en vin pour les vignobles du nord-est de la France, 2019 met en exergue les défis auxquels fait face la viticulture dans un contexte de changement climatique : des vignes qui débourrent plus tôt, exposées au gel du 5 avril 2019; deux vagues de chaleur, certes plus courtes (4 à 6 jours avec des maximales qui dépassent 35°C) qu'en 2003 (12 à 14 jours), mais affichant des températures record induisant un assèchement des sols superficiels remarquable, atteignant un record bas pour la France fin septembre 2019.

Une récente étude <sup>(1)</sup> met en évidence une hausse significative de périodes de sécheresse sur l'Europe, ce qu'illustre très bien 2019. Avec 213 mm d'avril à mi-septembre, Chablis affiche un déficit de précipitations de 30 % par rapport à la moyenne des 30 dernières années (1990-2019). C'est la

cinquième année la plus sèche sur cette période depuis le début des enregistrements à Chablis (1963). A Beaune (station de Savigny-lès-Beaune / Beaune) et à Mâcon, le cumul des précipitations en saison végétative, en 2019, s'approche de la moyenne (Figure 1).

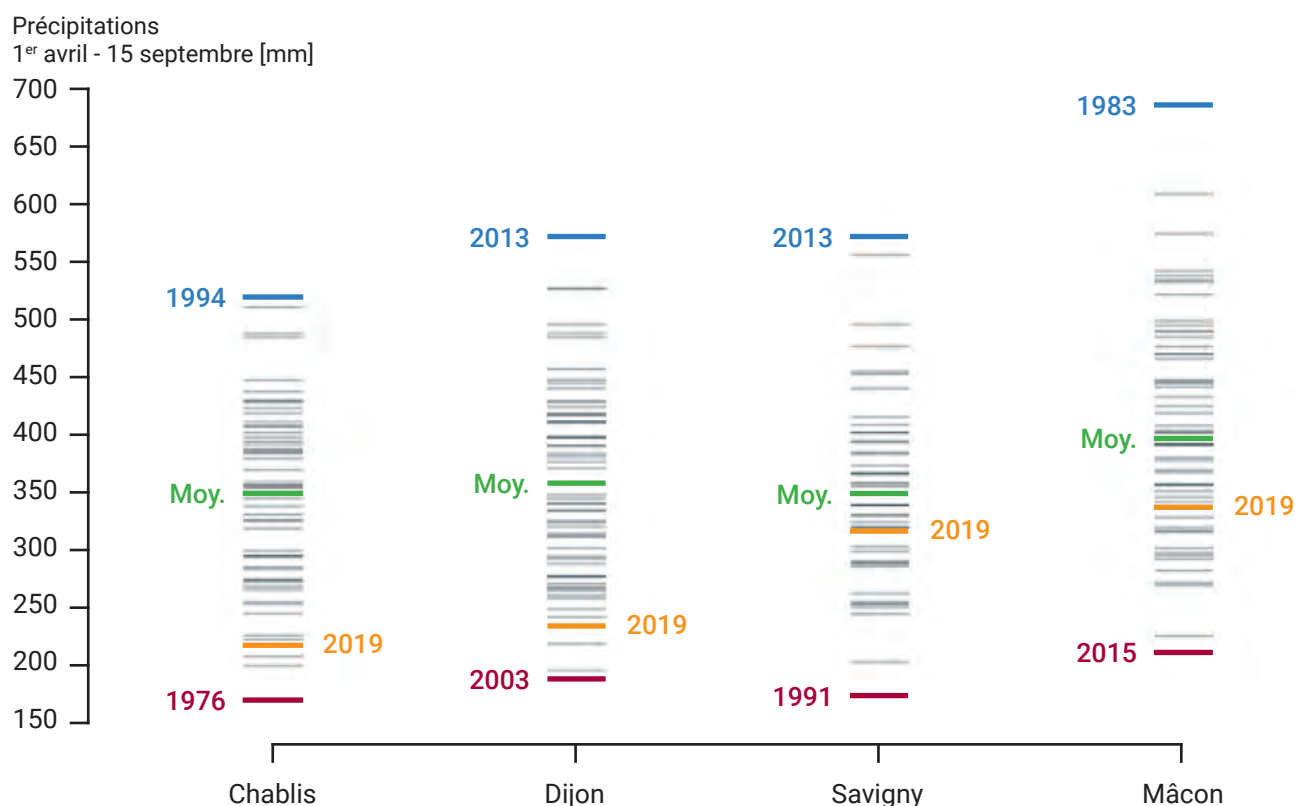


Figure 1 : Cumul des précipitations du 1<sup>er</sup> avril au 15 septembre pour 4 stations en Bourgogne. Chaque barre horizontale correspond à un millésime. Périodes de mesures : Chablis 1963-2019, Dijon 1961-2019, Savigny-lès-Beaune / Beaune 1973-2019 et Mâcon 1961-2019. Source des données : Météo-France et Climéo (réseau BIVB/Chambre d'Agriculture de Bourgogne Franche-Comté).

(1) Screen, J.A., Simmonds, I., 2014. Amplified mid-latitude planetary waves favour particular regional weather extremes. Nature Clim. Change 4, 704–709. <https://doi.org/10.1038/nclimate2271>



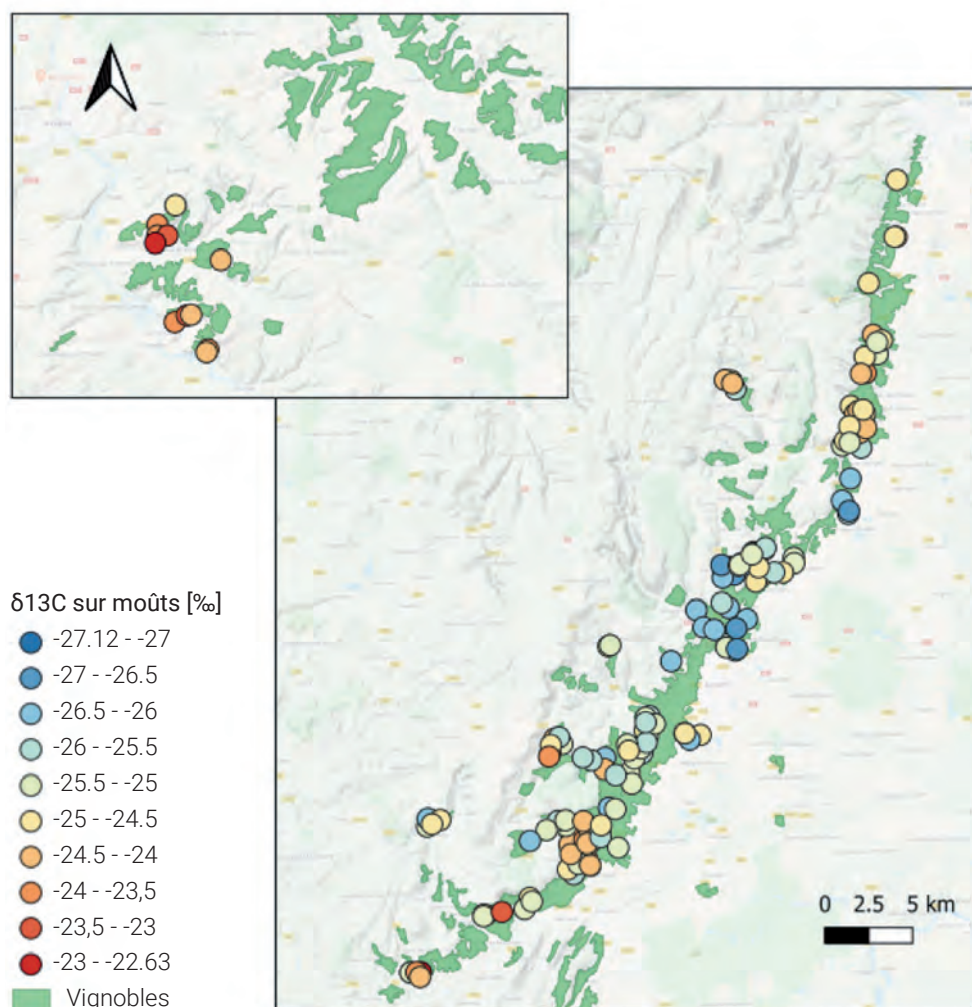


Figure 2 : Cartes de l'indicateur  $\delta^{13}\text{C}$  (prononcé « delta C13 ») dans l'Yonne (carte en haut à Gauche) et en Côte-d'Or & Saône-et-Loire, issues de l'analyse des isotopes  $^{12}\text{C}$  et  $^{13}\text{C}$  dans les moûts de raisins. Quand la vigne manque d'eau, elle ferme les stomates (pores de la face inférieure des feuilles) pour limiter la transpiration. L'air est par conséquent moins renouvelé au niveau des feuilles et la vigne fixe davantage de  $^{13}\text{C}$  lors de la photosynthèse. Aussi, en analysant le  $^{13}\text{C}$  dans les moûts, on peut savoir si la vigne a peu ou beaucoup fermé ses stomates. Un  $\delta^{13}\text{C}$  moins négatif indique une plus forte contrainte hydrique. Les analyses ont été réalisées au Laboratoire Biogéosciences (Université de Bourgogne) à partir de moûts fournis par le BIVB et par plusieurs exploitations vitivinicole de Bourgogne.

Ce gradient nord-sud de précipitations croissantes en saison végétative a conduit à des écarts substantiels de contrainte hydrique subie par la vigne en période de maturation du raisin : c'est ce que révèle la mesure du rapport isotopique du carbone dans les moûts de raisin, qui produit un indicateur pertinent de la contrainte hydrique subie par la vigne entre véraison et récolte (Figure 2).

Le secteur de Beaune affiche une faible contrainte hydrique subie par la vigne (ronds bleus) alors que le stress hydrique était marqué (ronds rouges) dans les secteurs d'Irancy et Saint-Bris. On remarque sur cette

carte que le régime hydrique de la vigne est très variable à l'échelle de la Bourgogne, mais semble relativement homogène à l'échelle d'un petit territoire viticole (village ou groupe de villages voisins).

La disponibilité en eau étant un élément essentiel du potentiel œnologique du raisin, il est probable que 2019 offre une grande diversité de profils de vins.

### **Benjamin Bois**

Agroclimatologue

Université de Bourgogne Franche-Comté

# LE BILAN PHYTOSANITAIRE

## MALADIES

|   |           |   |  |
|---|-----------|---|--|
| <b>Mildiou</b>                            | Pression  |    | Très rares taches détectées fin mai.<br>Situation très saine.  |
|   | Fréquence |    |  |
|   | Intensité |    |  |
| <b>Oïdium</b>                             | Pression  |    | Détection précoce sur feuilles (fin avril/début mai)<br>et sur grappes (fin juin/ début juillet)<br>en secteurs historiques.<br>Pression élevée tout au long de la campagne, plus<br>particulièrement en Côte-d'Or et Saône-et-Loire.<br>Situation globalement bien maîtrisée. |
|   | Fréquence |    |  |
|   | Intensité |    |  |
| <b>Black Rot</b>                          | Pression  |    | Très rares taches sur feuilles début juillet.<br>Situation très saine dans l'ensemble du vignoble.   |
|   | Fréquence |  |  |
|   | Intensité |  |  |
| <b>Botrytis</b>                           | Pression  |  | Situation très saine.  |
|   | Fréquence |  |  |
|   | Intensité |  |  |
| <b>Maladies du Bois</b>                   | Pression  |  | Année à faible expression.   |
|   | Fréquence |  |  |
|   | Intensité |  |  |
| <b>Excoriose</b>                          | Pression  |  | Situation très saine.  |
|   | Fréquence |  |  |
|   | Intensité |  |  |
| <b>Flavescence Dorée<br/>et Bois Noir</b> | Pression  |  | Flavescence Dorée : aucun cas positif dans l'Yonne.<br>2 nouvelles communes en Côte-d'Or et 23 en<br>Saône-et-Loire (dont 7 nouvelles) avec des cas positifs.<br><br>Très fréquents cas de Bois Noir.  |
|   | Fréquence |  |  |
|   | Intensité |  |  |
| <b>Court-noué<br/>Enroulement</b>         | Fréquence |  | Des viroses toujours présentes au vignoble.  |
|   | Intensité |  |  |

Fréquence : nombre de pieds ou de parcelles touchés

Intensité : quantité de dégâts par pied ou par parcelle

Pression : synthèse de la fréquence et de l'intensité



## RAVAGEURS

|                   |           |  |   |
|-------------------|-----------|--|---|
| Vers de la grappe | Pression  |  | Vols et pontes faibles à nuls sur les 2 générations.<br>Peu ou pas de dégâts. |
|                   | Fréquence |  |   |
|                   | Dégâts    |  |   |
| Araignées rouges  | Pression  |  | Des attaques très ponctuelles en Côte-d'Or et<br>Saône-et-Loire.              |
|                   | Fréquence |  |   |
|                   | Dégâts    |  |   |
| Pyrale            | Pression  |  | Présence très discrète.   |
|                   | Fréquence |  |   |
|                   | Dégâts    |  |   |
| Mange-bourgeons   | Pression  |  | Peu ou pas de dégâts observés.  |
|                   | Fréquence |  |   |
|                   | Dégâts    |  |   |
| Cicadelle Verte   | Pression  |  | Présence rare.  |
|                   | Fréquence |  |   |
|                   | Dégâts    |  |   |
| Cochenilles       | Pression  |  | Quelques infestations très ponctuelles dans le Sud<br>Mâconnais.              |
|                   | Fréquence |  |   |
|                   | Dégâts    |  |   |

|                             |           |  |   |
|-----------------------------|-----------|--|---|
| ACCIDENTS<br>PHYSIOLOGIQUES | Pression  |  | Coulure et millerandage parfois marqués, dus<br>à des conditions météorologiques défavorables<br>au moment de la floraison.<br>Carences induites en potassium en raison<br>de la sécheresse estivale. |
|                             | Fréquence |  |   |
|                             | Dégâts    |  |   |

Bilan réalisé à partir des bulletins techniques des Chambres d'Agriculture départementales de Bourgogne.

# LE CYCLE VÉGÉTATIF

## ■ LE DÉBOURREMENT



Le maintien de températures supérieures aux normales de saison pendant une bonne partie du mois de mars a favorisé une reprise précoce de la végétation, dès les derniers jours du mois. Ainsi, les secteurs ou cépages les plus en avance atteignent le stade mi-débourrement au cours des premiers jours d'avril. Mais un rafraîchissement s'amorce dès le 5 avril au matin, accompagné de gel, provoquant des dégâts plus ou moins marqués en fonction des secteurs, des températures et du stade d'évolution de la végétation. Jusqu'au 15 du mois, les températures peinent à atteindre des

valeurs de saison et des nouvelles gelées sévissent entre le 12 et 15 avril. L'évolution de la végétation s'en trouve ralentie. Dans les secteurs ou cépages plus en retard, le stade mi-débourrement est atteint après la mi-avril, suite à la remontée exponentielle des températures.

Les dates estimées du stade mi-débourrement sont proches celles observées en 2017 en Côte-d'Or et Saône-et-Loire. Dans le département de l'Yonne, les dates moyennes présentent quelques jours de retard par rapport à cette même année.

## ■ LA FLORAISON

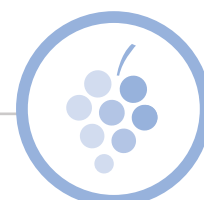


Les deux premières décades de mai sont fraîches. A partir du 22, les températures moyennes journalières remontent au-dessus des normales saisonnières et s'y maintiennent jusqu'à début juin. Mais un rafraîchissement intervient du 6 au 12, ralentissant l'évolution de la floraison. Celle-ci n'évoluera

significativement qu'à partir de cette date.

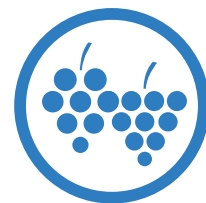
Les toutes premières fleurs sont observées dans les premiers jours du mois de juin en secteurs précoces. Les stades mi-floraison estimés sont proches de ceux observés en 2010.

## ■ LA VÉRAISON

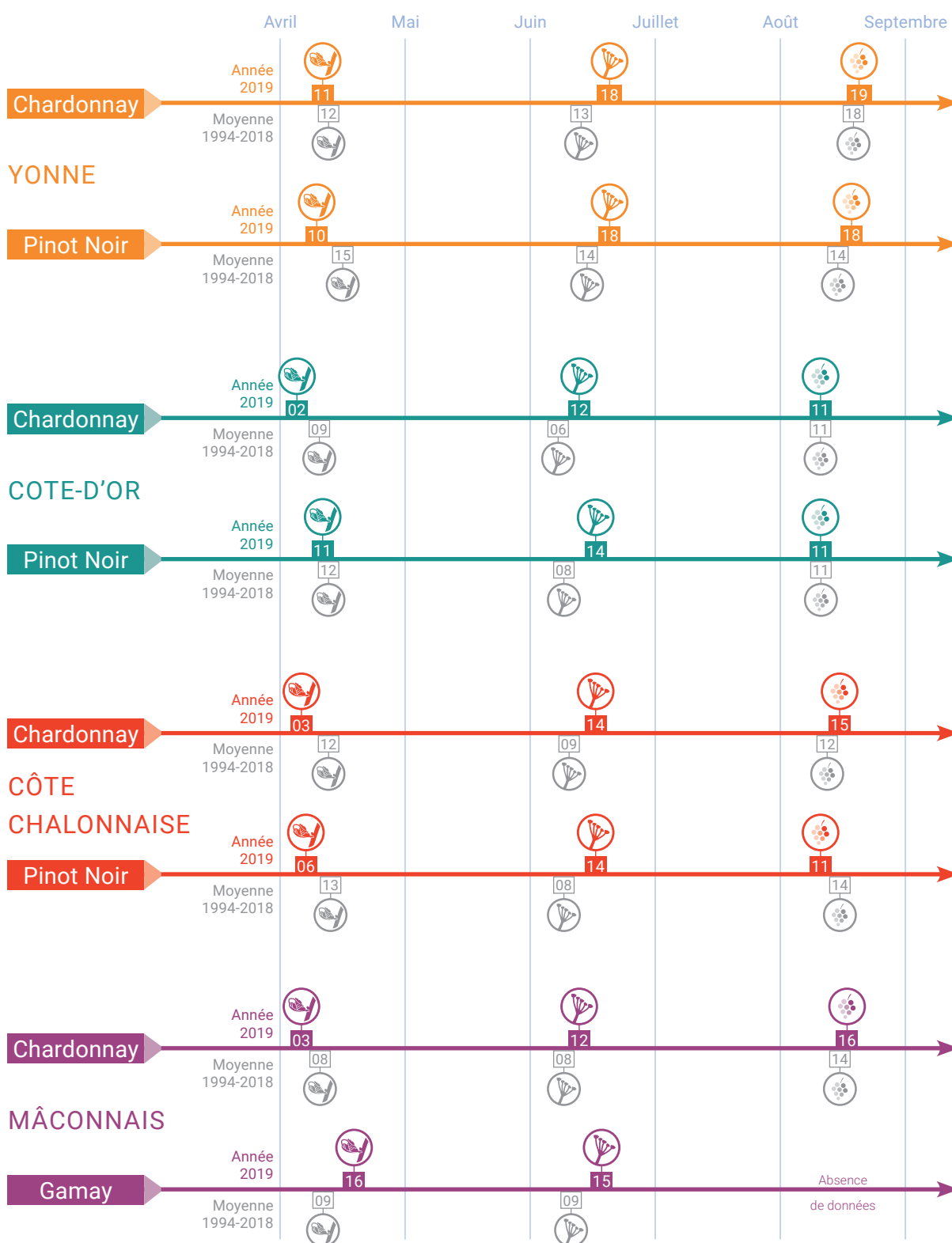


Les toutes premières baies vérees sont observées à partir de la mi-juillet. Toutefois, son évolution est ralentie par les fortes chaleurs et le manque de précipitations. Il faut attendre les pluies de début août (du 9 au 11) pour qu'elle s'enclenche réellement. Le maintien de températures au-delà des normales de saison ne permet son achèvement que dans les derniers jours du mois d'août.





## STADES PHÉNOLOGIQUES DE LA VIGNE (mi-débourrement, mi-floraison, mi-véraison)



Source : Observatoire du Millésime BIVB

# LA MATURITÉ

---

Le suivi de maturité réalisé par le BIVB repose sur plusieurs sources :

- ▶ **Réseau de parcelles de référence** : 39 parcelles (35 du réseau de référence du BIVB + 4 du réseau Vinipôle Sud Bourgogne) prélevées 2 fois par semaine. Les résultats de ces contrôles de maturité servent à la rédaction des **BIVB Infos maturité Bourgogne**.
- ▶ **Réseaux de parcelles des ODG** : plusieurs centaines de parcelles prélevées 2 fois par semaine par les professionnels dans les 3 départements. Des caves coopératives ou des négoce fournissent également leurs

données de suivis de maturité. Les résultats servent à la rédaction des **BIVB Infos maturité ODG Côte-d'Or et Saône-et-Loire**. Les résultats des prélèvements de l'Yonne sont gérés par sa Chambre d'Agriculture et mis en ligne sur Extranet sous forme d'un **BIVB Infos maturité Yonne**.

- ▶ **Réseau Crémant** : plus d'une centaine de parcelles (réseau UPECB, Chambre d'Agriculture de l'Yonne, réseaux ODG) prélevées 2 fois par semaine dans les 3 départements.

Les résultats servent à la rédaction des **BIVB Infos maturité Bourgogne spécial Crémant**.

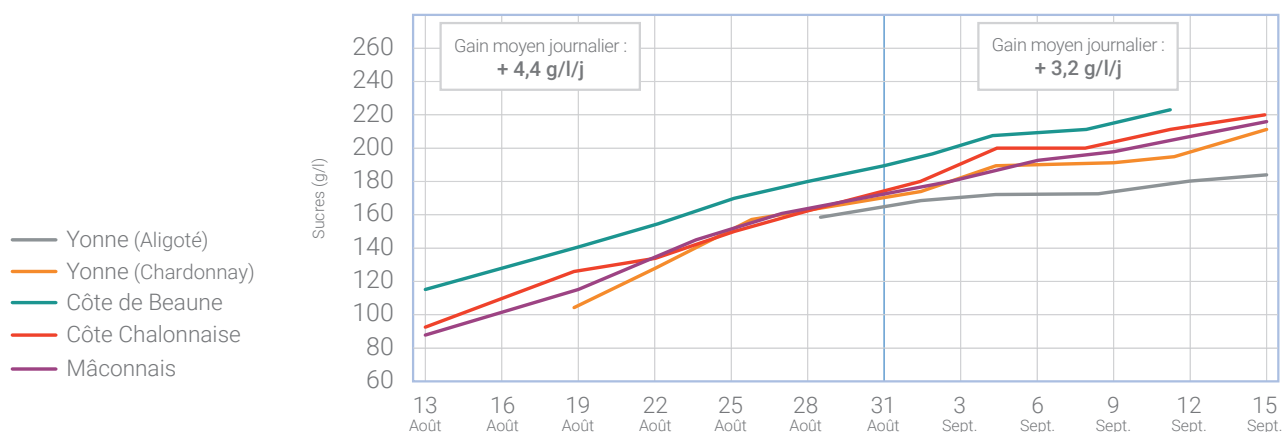




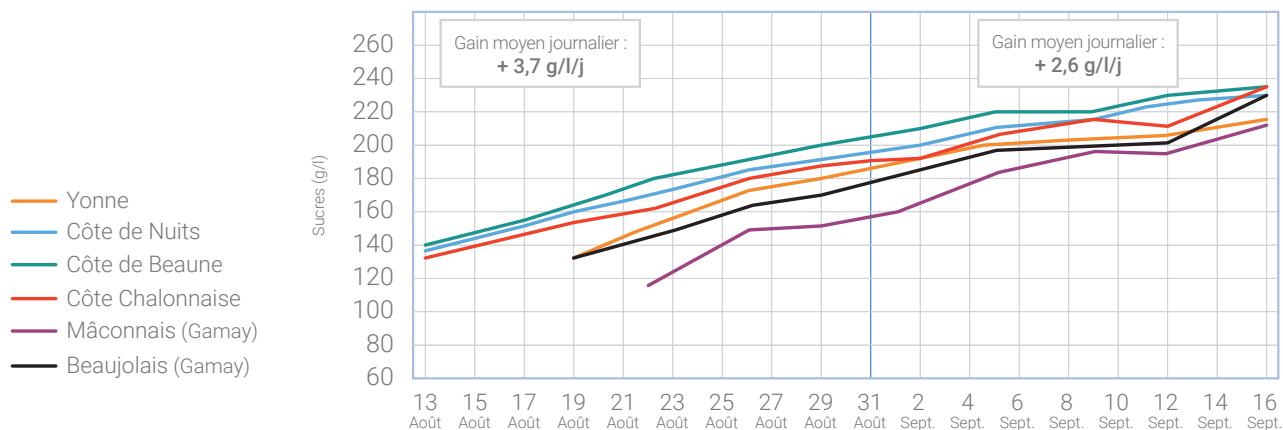
## TENEURS EN SUCRES

Au cours du mois d'août, et malgré le manque de précipitations, l'évolution des teneurs en sucres progresse sur un rythme soutenu, notamment sur Chardonnay plus en retard que les cépages noirs. Elle connaît ensuite un léger ralentissement dans les premiers jours de septembre, pour poursuivre de nouveau sa progression. Les teneurs finales atteintes sont d'un très bon niveau. Seul, l'Aligoté de l'Yonne aura été pénalisé par le manque de précipitations.

### CHARDONNAY ET ALIGOTÉ



### PINOT NOIR ET GAMAY

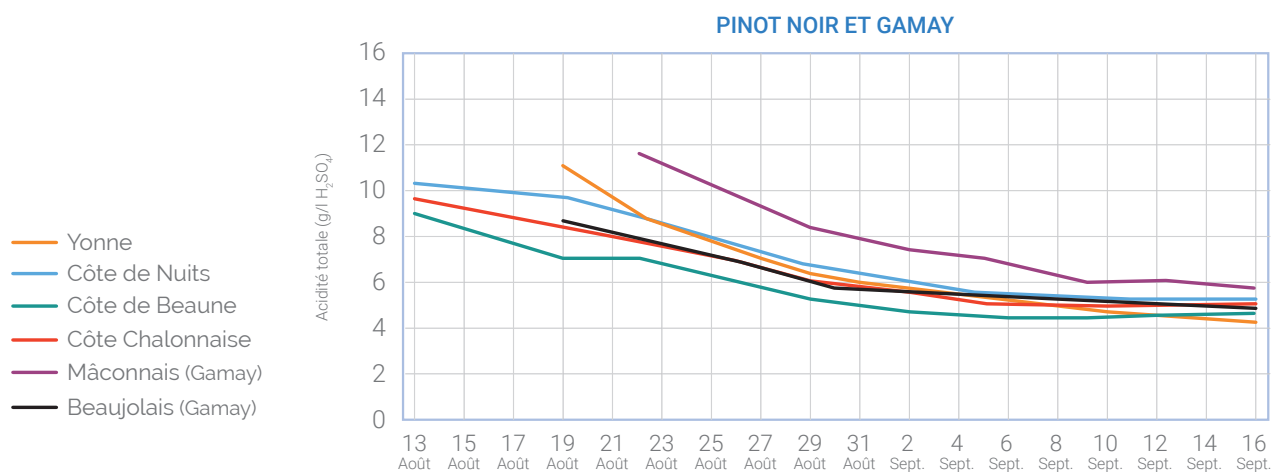
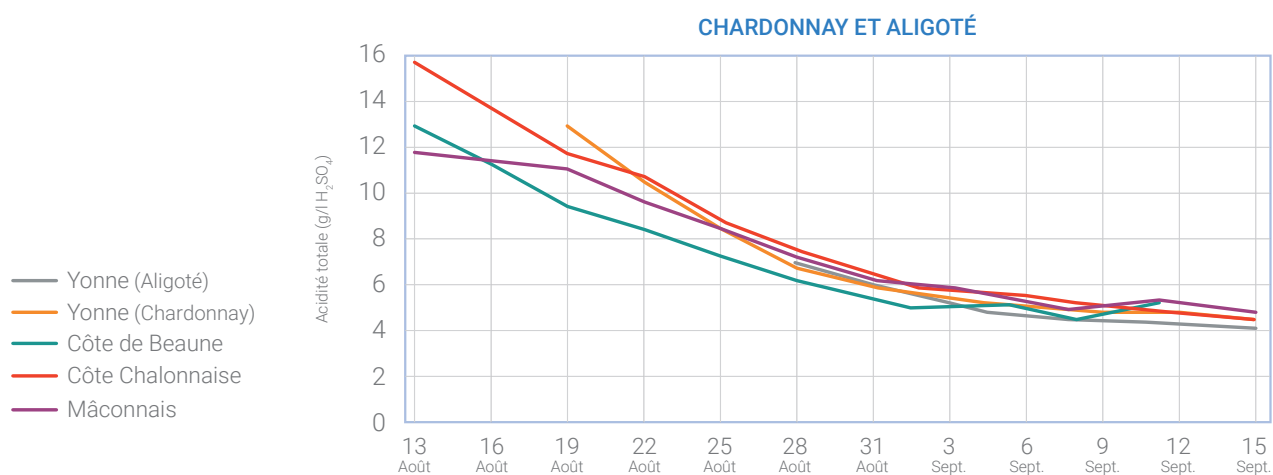


Source : Observatoire du Millésime BIVB

# LA MATURITÉ

## ■ ACIDITÉ TOTALE

Sous l'effet des températures élevées du mois d'août, les acidités totales diminuent fortement jusque dans les premiers jours de septembre. Elles se maintiennent ensuite à un bon niveau, généralement supérieur à 4 g/l  $H_2SO_4$ , grâce à la présence nécessaire et suffisante d'acide tartrique dans les moûts. Ce dernier permet de maintenir les valeurs de pH à un niveau tout à fait acceptable au regard des niveaux de maturité atteints.



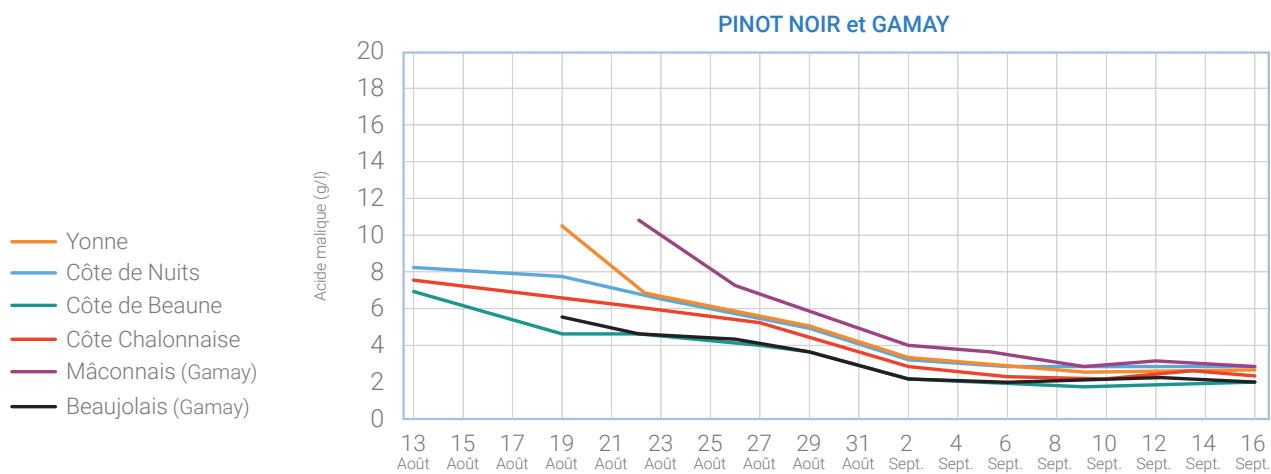
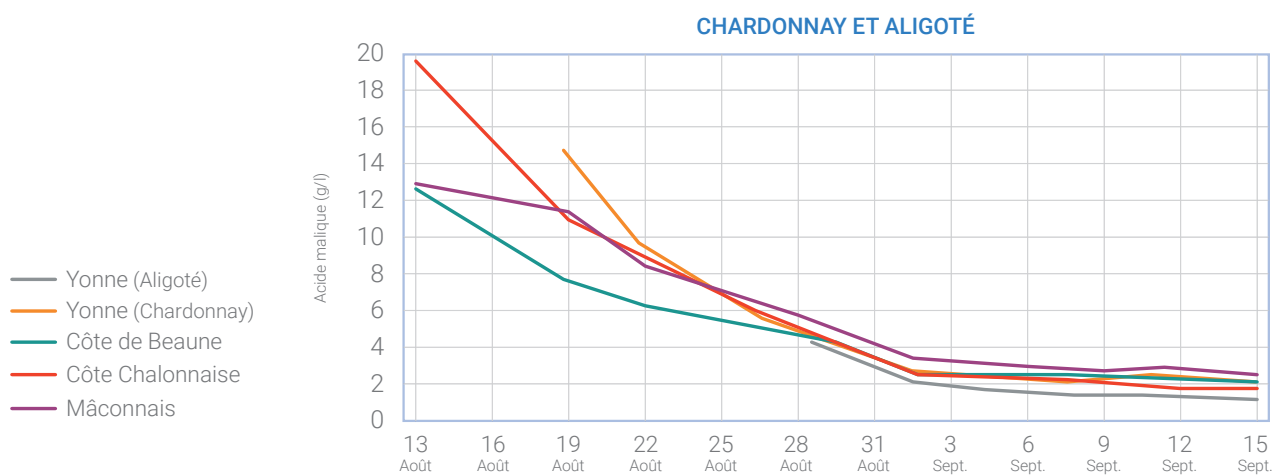
Source : Observatoire du Millésime BIVB





## ■ ACIDE MALIQUE

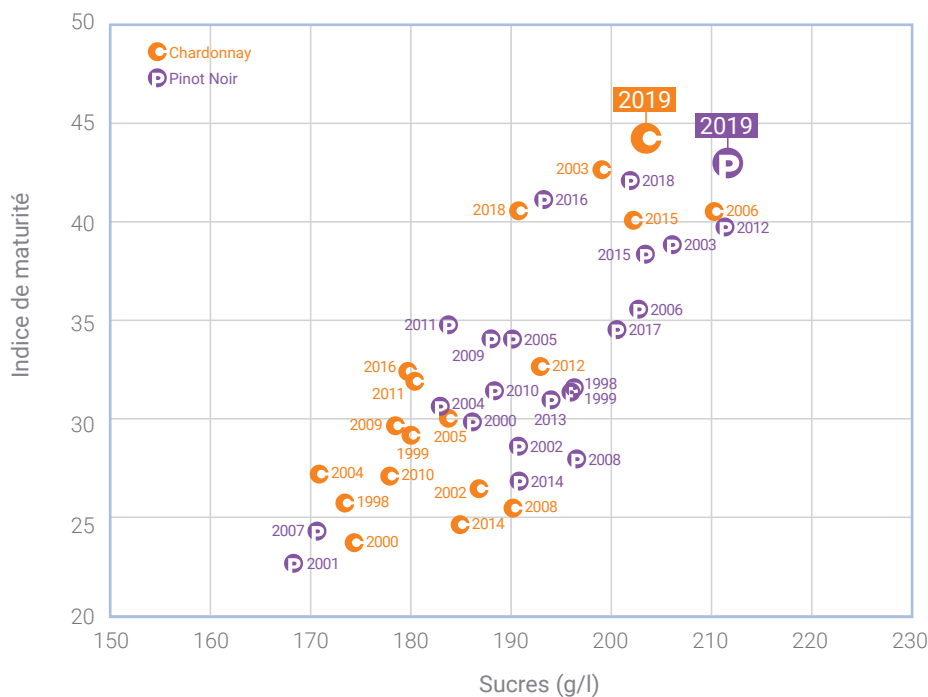
Tout comme l'acidité totale, les teneurs en acide malique diminuent fortement pendant le mois d'août jusqu'à début septembre, avant d'amorcer un ralentissement. Les teneurs à l'approche de la récolte sont voisines de 2 g/l, voire en-dessous, signe d'une très bonne maturité.



Source : Observatoire du Millésime BIVB

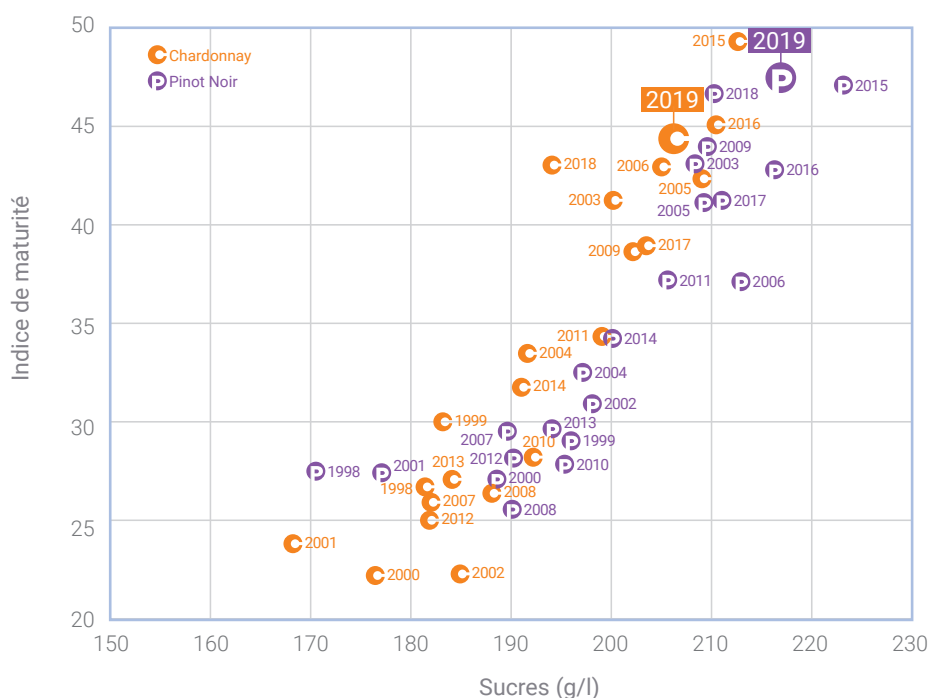
# LA COMPARAISON DE MILLÉSIMES TENEURS EN SUCRES ET ACIDITÉ TOTALE

**Remarque :** ces graphiques sont élaborés à partir du dernier prélèvement maturité présentant encore un nombre significatif de parcelles par département



## Yonne

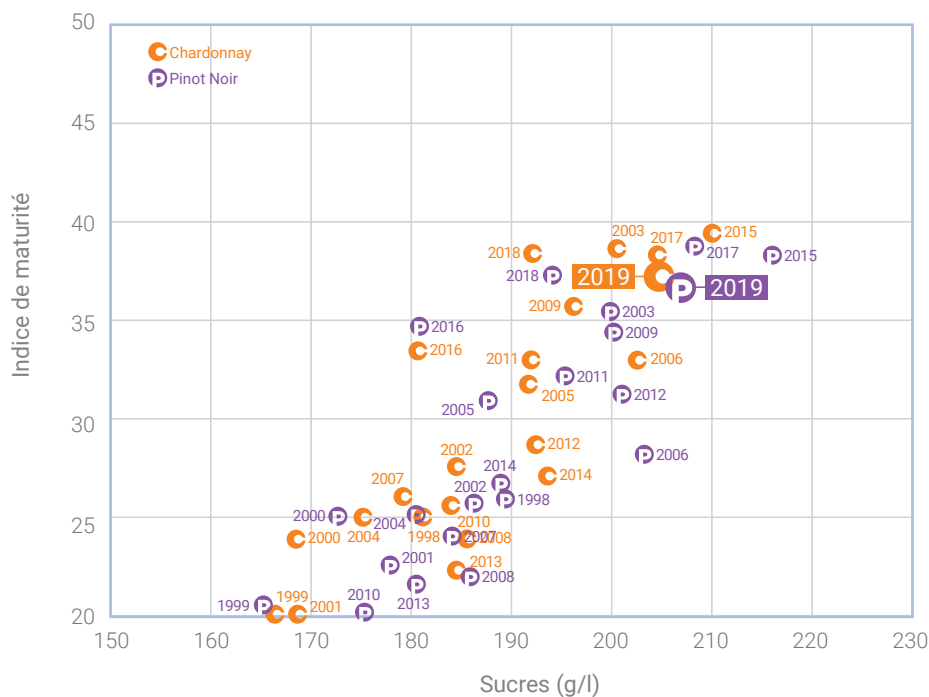
2019 fait partie des millésimes à forte maturité de cette dernière décennie, avec des teneurs en sucres conséquentes.



## Côte-d'Or

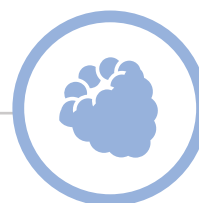
La maturité du Pinot Noir est l'une des plus aboutie de ces dernières années, avec des teneurs en sucres remarquables.

Ce phénomène est un peu moins marqué pour le Chardonnay, même si sa maturité exceptionnelle est à souligner.



### Saône-et-Loire

2019 est, là encore, dans le trio de tête des millésimes à forte maturité.



## DÉGUSTATION DES BAIES

La première dégustation de baies met en évidence des écarts importants entre parcelles sur les deux cépages. Ces écarts ne sont pas nécessairement liés à la précocité de celles-ci mais plutôt à la différence de climatologie vécue par ces parcelles.

### Chardonnay :

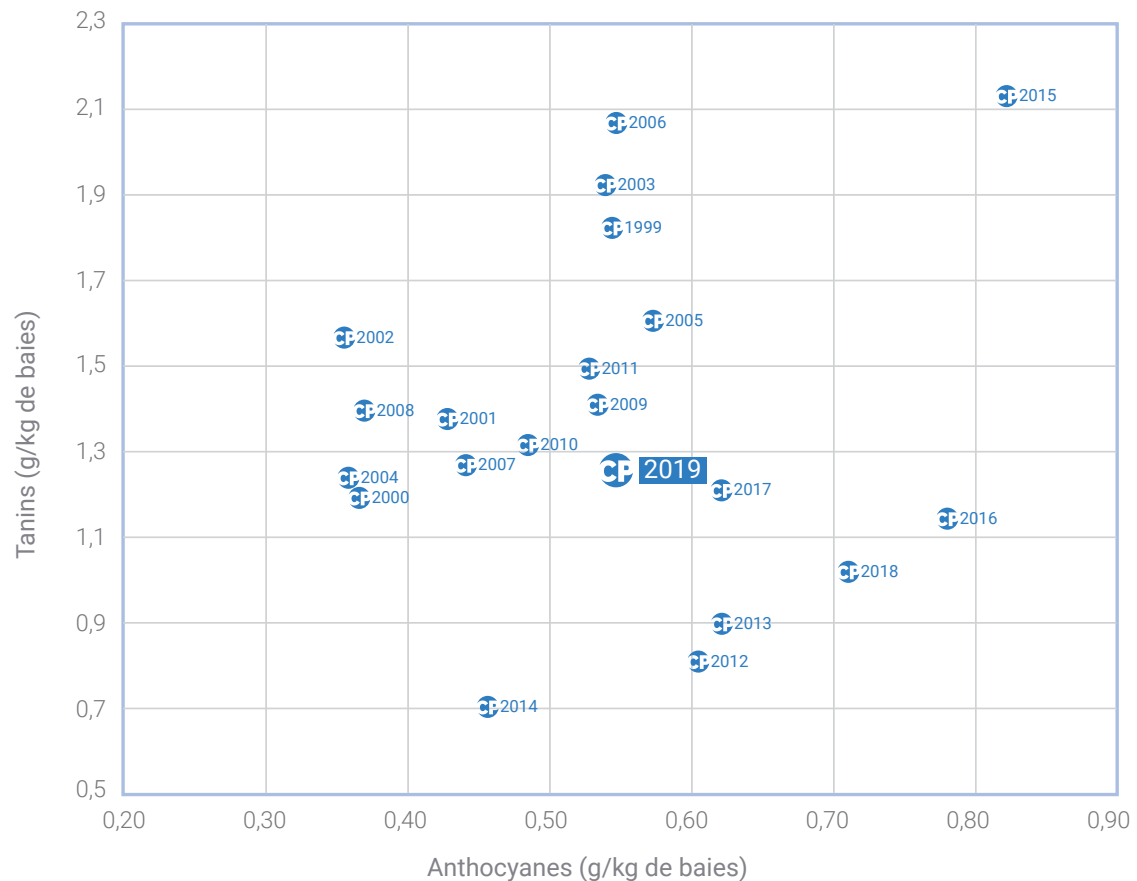
Les parcelles les plus avancées en maturité présentent dès le départ un bel équilibre, avec des arômes variétaux déjà présents, qui vont s'intensifier rapidement. Les parcelles les plus en retard arriveront à ce stade 10 à 15 jours plus tard, vers la mi-septembre.

### Pinot Noir :

Les parcelles de Pinot Noir sont, dans la plupart des cas, plus avancées en maturité que celles de Chardonnay. Dès les premières dégustations, une belle harmonie entre sucres et acidité est présente, ainsi que les arômes variétaux. Pour les parcelles plus en retard, il faudra patienter une dizaine de jours pour atteindre un stade similaire. Par contre, quelles que soient les parcelles, les pellicules restent difficiles à dilacérer jusqu'en fin de campagne. Les premières caractéristiques aromatiques de surmaturation apparaissent peu après la mi-septembre mais ces parcelles seront rapidement récoltées.

Source : Observatoire du Millésime BIVB

# LA COMPARAISON DE MILLÉSIMES COMPOSÉS PHÉNOLIQUES



Les premières analyses montrent une similitude avec 2005 et celle-ci se maintient au cours des prélèvements suivants. Mais la phase plateau des anthocyanes est atteinte un peu avant la mi-septembre et ne permet

plus la comparaison avec 2005. C'est alors le millésime 2009 qui sera le plus proche et se maintiendra sur les deux paramètres.



# CONCLUSION



Le premier trimestre de l'année se révèle plus doux que la normale, notamment en raison des mois de février et mars particulièrement cléments (respectivement + 2 °C et + 1.4 °C en moyenne). Par contre, les précipitations ne sont pas au rendez-vous et le trimestre se termine avec un déficit pluviométrique de plus de 30 %.

Les températures supérieures aux normales de saison en mars favorisent une reprise précoce de la végétation, dans les derniers jours du mois, et le stade mi-débourrement est atteint dans les premiers jours d'avril pour les secteurs les plus précoces.

Si avril est globalement conforme aux normales, un rafraîchissement survient dès le 5, provoquant des dégâts liés au gel, plus ou moins importants en fonction de l'état d'avancement de la végétation. Le début du mois de mai est également plus frais que la normale mais les températures remontent au-delà de celle-ci à partir du 22. Un nouveau rafraîchissement intervient du 6 au 12 juin, ralentissant l'évolution de la floraison. Si les toutes premières

fleurs sont observées dans les premiers jours du mois de juin, le stade mi-floraison n'est atteint que vers la mi-juin. Ces conditions météorologiques chaotiques entraînent des phénomènes de coulure et millerandage parfois marqués selon les secteurs.

Le maintien de températures supérieures aux normales favorise une bonne activité de la vigne et les toutes premières baies vérees sont observées dès la mi-juillet. Mais le déficit chronique de précipitations depuis le mois de mai, couplé aux fortes chaleurs, ralentit l'évolution de la véraison. Les pluies du 9 au 11 août sont salvatrices et permettent enfin son réel enclenchement. Elle s'achève dans les derniers jours

du mois d'août. La maturation évolue alors sur un rythme soutenu, notamment sur les cépages blancs, plus en retard. L'évolution des teneurs en sucres connaît un point d'inflexion dans les premiers jours de septembre mais les sucres poursuivent leur progression pour atteindre un très bon niveau. Néanmoins certains secteurs, notamment dans l'Yonne, ont été pénalisés par le manque récurrent de précipitations. Les fortes chaleurs ont fait craindre un manque d'acidité mais la présence nécessaire et suffisante d'acide tartrique dans les moûts a permis de maintenir des valeurs de pH très correctes et de bons équilibres.

Du point de vue phytosanitaire, seul l'oïdium a tenté de jouer les troubles fêtes. En effet, la maladie a été détectée de façon précoce sur feuilles (début mai) et sur grappes (fin juin). Si la pression est restée élevée tout au long de la campagne, notamment en Côte-d'Or et Saône-et-Loire, la situation a globalement été bien maîtrisée. La sécheresse estivale a induit des carences en potassium, gênant parfois l'évolution de la maturité sur les secteurs concernés.

Les vendanges des parcelles destinées à l'élaboration de Crémant de Bourgogne débutent dans les premiers jours de septembre, suivies quelques jours plus tard par les parcelles les plus précoces de vins tranquilles. La douceur qui perdure en septembre autorise l'étalement des vendanges pour une recherche de maturité optimale.

2019 se classe (encore) parmi les millésimes chauds et secs et à forte maturité.

Même si la quantité de récolte est faible, notamment en raison de phénomènes climatiques et accidents physiologiques, il n'en reste pas moins que ce millésime restera dans les mémoires.

**2019 est  
la troisième année  
la plus chaude depuis  
le début du XX<sup>ème</sup> siècle  
en France. Sur la période  
d'avril à septembre, +0.7°C  
sur les températures,  
-35% sur les précipitations  
et +230h d'ensoleillement.**

# SITUATION ÉCONOMIQUE



## La Bourgogne poursuit sa dynamique sur les marchés

La récolte record de l'année 2018 a permis de conserver la dynamique enclenchée en 2017, tout en permettant de reconstituer des stocks à la production. La sagesse sur les prix, qui a prévalu à la commercialisation, a eu des effets certains sur le marché intérieur. Celui-ci reste bien orienté dans un contexte de baisse générale de consommation et d'achat des vins AOC. A l'export, l'Amérique du Nord conforte sa place de première destination, avec une activité soutenue.

Sans surprise, les sorties de propriété ont atteint des records, grâce au Crémant de Bourgogne et aux vins blancs. A noter : un accroissement des stocks à la propriété.

Sur les huit premiers mois 2019, l'export poursuit ses belles performances, en volume comme en valeur, en

attendant la chute due aux taxes (+ 25 % ad valorem) imposées par les USA.

La Bourgogne résiste et fait plus que maintenir sa position sur les circuits de la Grande Distribution (GD), alors même que la consommation en France se modifie profondément, avec une désaffection pour ces circuits et un repli net sur les vins rouges.

La récolte 2019, estimée à 1,2 million d'hectolitres, aura un impact limité sur les marchés. Très qualitative, elle arrive alors que les entreprises ont un joli disponible avec le millésime 2018. Chablis préserve ses volumes grâce au VCI (Volume Compensatoire Individuel). Le reste de la Bourgogne, en dehors du Mâconnais qui perd 40 % sur une année moyenne, aura les stocks nécessaires pour répondre à la demande de ses clients.



Source : Observatoire du Millésime BIVB

PÔLE TECHNIQUE ET QUALITÉ DU BIVB  
CITVB

6 rue du 16<sup>e</sup> chasseurs - 21200 Beaune

Tél. 03 80 26 23 74

technique@bivb.com

Site extranet (réservé aux adhérents du BIVB) :

<https://extranet.bivb.com>



**BOURGOGNE**

Bureau Interprofessionnel  
des Vins de Bourgogne